

LA MANCHE LIBRE



Le mob-cross les 13 et 14 mai



David Keraudren

25 personnes ont obtenu leur précieux sésame le samedi 8 avril. Ce diplôme est valable à vie.

SPORTS MÉCANIQUES

L'association Mob-cross, présidée par Simon Duteil, a organisé un Certificat d'Aptitudes aux Sports Mécaniques (CASM) au lycée Claude Lehec, pour la partie théorique et aux terrains des Vallons pour la partie pratique, le samedi 8 avril. Le Certificat d'Aptitudes aux Sports Mécaniques est un examen qui permet à toute personne, à partir de 14 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé le sport motocycliste (moto ou

quad), en compétition officielle ou non. Le CASM est valable à vie, et depuis le 1er Septembre 2005, est devenu obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle. Après la formation théorique, la formation pratique du CASM est axée sur la maîtrise du véhicule (démarrage de la moto, conduite en slalom, accélération, freinage...). L'examen pratique débute par une vérification technique de la machine et de l'équipement du pilote assimilable

à un contrôle technique effectué sur la majorité des épreuves. Lors de cette session, 25 personnes ont obtenu leur CASM. "La 37e édition du mob-cross du lycée aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 mai prochains sur le terrain des vallons. Nous avons déjà une trentaine d'équipes d'inscrites. On devrait avoir une quarantaine d'équipes comme lors de la précédente édition. Cette année, le parking des visiteurs sera situé en face du collège Jules Verne" a expliqué Simon Duteil.